



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/32/L.28
9 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 62 de l'ordre du jour

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Egypte, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya,
Mexique, Nigéria, Oman, Philippines, Soudan, Trinité-et-Tobago,
Tunisie et Venezuela : projet de résolution

Ressources de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les
établissements humains

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 3327 (XXIX) du 16 décembre 1974 relative à la
création de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements
humains,

Estimant que le volume actuel des ressources dont dispose la Fondation est
manifestement insuffisant,

Reconnaissant que la communauté internationale devrait, tant au niveau
mondial qu'au niveau régional, donner encouragement et appui aux gouvernements
résolus à prendre des mesures efficaces pour améliorer les conditions de vie,
surtout des plus défavorisés, dans les établissements urbains et ruraux,

Considérant que le Conseil d'administration du PNUE par sa décision 92 (V) du
25 mai 1977, a invité l'Assemblée générale à fixer un objectif pour le montant
total des contributions volontaires des gouvernements à la Fondation,

1. Demande instamment à tous les gouvernements de contribuer généreusement
à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains dès
que possible afin d'accélérer les programmes d'action dans le domaine des éta-
blissements humains;

2. Fait sienne la proposition du Directeur exécutif du Programme des
Nations Unies pour l'environnement tendant à fixer un objectif minimum de
50 millions de dollars en ce qui concerne le total des contributions volontaires
des gouvernements pour la période 1978-1981,

2p.

3. Prie le Secrétaire général, si des contributions suffisantes pour répondre à l'objectif minimum indiqué au paragraphe 2 ci-dessus n'étaient pas annoncées, de convoquer pendant la trente-troisième session de l'Assemblée générale, une conférence pour les annonces de contributions volontaires à la Fondation.
